



SYMPTTOM / DR

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU COMITE SYNDICAL DU SYMPTTOM
DU JEUDI 03 AVRIL 2025**

Date de convocation : le 27 Mars 2025

Le jeudi 03 avril 2025 à 15h00, le Comité Syndical du SYMPTTOM s'est réuni à la salle du Conseil Communautaire, Communauté de Communes des Marches du Velay-Rochebaron, 9 Rue de l'Epée, ZA de la Borie à Monistrol-sur-Loire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LYONNET, Président.

I) ETAIENT PRESENTS

Les délégués titulaires dont les noms suivent

Communauté de Communes Marches du Velay-Rochebaron

- . M. Yves BRAYES
- . M. Philippe GESSEN
- . M. Jean-Paul LYONNET

Communauté de Communes des Sucs

- . M. Eric DUBOUCHET

Communauté de Communes Mézenc Loire Meygal

- . M. Jean-Pierre SABATIER

SICTOM Entre Monts et Vallées

- . M. André DEFAY

Communauté d'Agglomération du Puy En Velay

- . M. Jean-Luc BORIE
- . M. Michel CHAPUIS
- . M. Laurent DUPLOMB
- . M. Frédéric GIMBERT
- . M. Gilles KACZMAREK
- . M. Jean-Paul NICOLAS

Les délégués suppléants dont les noms suivent

SICTOM VELAY-PILAT

- . M. Paul THIOLLIERE
- . M. Gérard LINOSSIER

Participaient également à la réunion

- . M. David ROUBY Directeur du SYMPTTOM
- . Mme. Marie-Claire BOIS Responsable Administrative – SYMPTTOM
- . M. Romain CHALINDAR Communauté d'Agglomération du Puy En Velay – Mis à disposition au SYMPTTOM

II) ETAIENT ABSENTS :

Les délégués titulaires suivants

Communauté de Communes des Sucs

- . M. Daniel FAVIER

Communauté de Communes Mézenc Loire Meygal

- . M. Joël DESSALCES

SICTOM ENTRE MONTS ET VALLEES

- . M. Bernard SOUVIGNET
- . M. David SALQUES-PRADIER

SICTOM VELAY-PILAT

- . M. Denis THOUMY
- . M. Frédéric GIRODET
- . M. Didier PINOT
- . Mme Elisabeth ROYON

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PUY EN VELAY

- . M. Didier DANTHONY
- . M. Philippe JOUJON

III) ABSENTS REPRESENTES ET ONT DONNE POUVOIRS :

- . M. Roland LONJON a donné pouvoir à M. Frédéric GIMBERT

A l'ouverture de la séance, Monsieur le Président du SYMPTTOM souhaite la bienvenue aux membres présents.

Monsieur le Président désigne M. Gilles KACZMAREK secrétaire de séance.

1) Approbation par le Comité Syndical du compte-rendu de la séance du 13 février 2025

Monsieur le Président soumet à l'approbation du Comité Syndical le compte-rendu de la séance du 13 Février 2025 dont chaque délégué titulaire a reçu communication, préalablement à la présente réunion.

→ Le compte rendu est adopté.

2) Approbation du CFU 2024 du budget principal SYMPTTOM

Résultat de l'exercice 2024 :

	RECETTES 2024	DEPENSES 2024	Résultat de l'exercice 2024	Résultat de l'exercice précédent	Résultat de clôture	Solde de reste à réaliser	Résultat de clôture net
INV	+ 1 056 343.05 € (hors RAR et excédent reporté)	+ 1 490 111.61 € (hors RAR et déficit reporté)	-433 768.56 €	+ 906 257.94 €	+ 472 489.38 €	- 565 444.82 €	-92 955.44 €
FCT	+ 16 352 227.55 €	+ 14 824 658.54 €	+ 1 527 569.01 €	+ 78 440.95 €	+ 1 606 009.96 €		+ 1 606 009.96 €
TOTAL CUMULÉ							+ 1 513 054.52 €

M. LYONNET, Président sur SYMPTTOM quitte la salle, le vote est réalisé par M. Éric DUBOUCHET, 1^{er} Vice-Président.

Pour information, les dépenses et recettes uniquement des déchetteries en 2024 (inclus dans les résultats précédents) sont :

	RECETTES 2024	DEPENSES 2024	Résultat de l'exercice 2024	Résultat de l'exercice précédent	Résultat de clôture	Solde de reste à réaliser	Résultat de clôture net
INV	+ 12 731.09 € (hors RAR et excédent reporté)	+ 83 848.39 € (hors RAR et déficit reporté)	- 71 117.30 €	0 €	- 71 117.30 €	- 9 839.20 €	-80 956.50 €
FCT	+ 1 475 129.79 €	+ 1 271 045.39€	+ 204 084.40 €	0 €	+ 204 084.40 €		+ 204 084.40 €
TOTAL CUMULÉ							+ 123 127.90 €

Le Comité Syndical après en avoir délibéré approuve à l'unanimité le CFU 2024.

3) Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024

Proposition pour l'affectation du résultat :

Excédent reporté en investissement (001)	+ 472 489.38 €
Affectation obligatoire en investissement (1068)	+ 92 955.44 €
Affectation en fonctionnement (002)	+ 1 513 054.52 €

Pour information, l'affectation des résultats des déchetteries en 2024 (incluse dans le tableau précédent) serait :

Excédent reporté en investissement (001)	0 €
Affectation obligatoire en investissement (1068)	+ 80 956.50 €
Affectation en fonctionnement (002)	+ 123 127.90 €

Le Comité Syndical après en avoir délibéré approuve à l'unanimité l'affectation du résultat proposée au budget primitif 2025.

4) Participations des adhérents 2025

a) Les participations hors déchetteries 2025

Les montants prévisionnels ont été évoqués lors de l'AG du 13 février 2025 avec maintien de la trajectoire fixée par le Bureau d'étude.

ADHERENTS	PARTICIPATIONS HORS DECHETTERIE 2025				RAPPEL 2024	
	Participation annuelle 2025 HT	Participation annuelle 2025 TTC	Participation mensuelle 2025 HT	Participation mensuelle 2025 TTC	Participation annuelle 2024 TTC	Participation mensuelle 2024 TTC
CCMVR	1 491 989,43	1 641 188,37	124 332,45	136 765,70	1 597 728,53	133 144,04
CCDS	982 844,80	1 081 129,28	81 903,73	90 094,11	860 316,07	71 693,01
AGGLO	3 325 675,81	3 658 243,39	277 139,65	304 853,62	2 547 293,76	212 274,48
SICTOM VP	1 551 871,86	1 707 059,05	129 322,66	142 254,92	1 737 445,12	144 787,09
SICTOM EMEV	911 717,28	1 002 889,01	75 976,44	83 574,08	1 026 149,65	85 512,47
CCMLM	224 226,36	246 648,99	18 685,53	20 554,08	0	0
SICTOM MDF	0	0	0	0	846 056,64	70 504,72
SICTOM EM	0	0	0	0	889 592,48	74 132,71
TOTAL	8 488 325,54	9 337 158,09	707 360,46	778 096,51	9 504 582,25	792 048,52

Précision : Les répartitions des participations des SICTOM Monts du Forez et Emblavez Meygal (selon population 2025) sont les suivantes :

REPARTITION 2025 POPULATION ANCIEN territoire du SICTOM MDF

AGGLO	15 205	16 169	85,37%	AGGLO
CCRHA	964			
CCMVR	2 770	2 770	14,63%	CCMVR
TOTAL	18 939	18 939	100,00%	

REPARTITION 2025 POPULATION ANCIEN territoire du SICTOM EM

AGGLO	11 737	51,85%
CCDS	4 167	18,41%
CCMVR	336	1,48%
CCMLM	6 395	28,25%
TOTAL	22 635	100,00%

b) Les participations déchetteries 2025

Le montant des participations 2025 pour les déchetteries serait :

	PARTICIPATION ANNUELLE 2025 DECHETTERIES		PARTICIPATION MENSUELLE 2025 DECHETTERIES		PARTICIPATION ANNUELLE 2024	PARTICIPATION MENSUELLE 2024	DIFFERENCE ANNUELLE	DIFFERENCE MENSUELLE
	HT	TTC	HT	TTC	TTC	TTC	TTC	TTC
CCMVR	952 774,40	1 048 051,84	79 397,87	87 337,65	897 324,91	74 777,08	150 726,93	12 560,58
CCDS	582 225,44	640 447,98	48 518,79	53 370,67	483 174,91	40 264,58	157 273,07	13 106,09
TOTAL	1 534 999,84	1 688 499,82	127 916,65	140 708,32	1 380 499,82	115 041,65	308 000,00	25 666,67

Un rattrapage sera effectué pour la différence entre les acomptes versés pour les 3 premiers mois et le montant fixé.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité les montants suscités pour les participations des adhérents pour l'exercice 2025 et l'appel à échoir mensuel. Ces sommes feront l'objet d'une régularisation à l'issue de l'exercice comptable.

5) Vote du budget primitif 2025 du SYMPTTOM

RAPPEL : Vote au chapitre

RECETTES FONCTIONNEMENT SYMPTTOM CFU 2024 - BP 2025

ARTICLE	Libellé	CA 2023	A voter		Proposition BP 2025
			CFU 2024	Pour mémoire, BP 2024 après DM	
00	Excédent antérieur reporté	47 098,92	78 440,95	78 440,95	1 513 054,52
002	Excédent antérieur reporté	47 098,92	78 440,95	78 440,95	1 513 054,52
13	Atténuations de charges	28 402,57	21 658,31	13 000,00	10 000,00
6419	Remb. rémunérations personnels	28 402,57	21 658,31	13 000,00	10 000,00
70	Vente de produits, marchandises	993 809,60	4 012 304,25	3 720 524,00	3 808 500,00
706888	Autres prestations de service	327,74	36 025,02	40 000,00	38 000,00
7078	Autres marchandises (rachat matière)	706 762,23	895 541,13	782 000,00	698 500,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables (entrée ISDND + déchett)	286 421,83	3 080 738,10	2 898 524,00	3 072 000,00
7088	Autres produits d'activités annexes	297,80	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	11 872 355,11	12 223 115,73	12 128 629,09	12 102 165,00
74758	Participations adhérents	9 895 529,15	9 895 529,16	9 895 529,09	10 023 324,00
747888	Participations autres organismes (soutiens)	1 976 825,96	2 327 586,57	2 233 100,00	2 078 841,00
75	Autres produits de gestion courante	2,51	46 019,21	140 380,00	35 200,00
755	Pénalités marchés		21 448,04	15 000,00	2 000,00
75813	Redevances versées par les fermiers et concessions		20 925,66	0,00	33 000,00
75888	Autres produits divers de gestion courante (rbt sinistre-centimes impôts)	2,51	3 645,51	125 380,00	200,00
76	Produits financiers	334,00	76,00	76,00	72,00
76238	Rembt. Int. emprunts transfert autres tiers	334,00	76,00	76,00	72,00
77	Produits exceptionnels (Avoirs, Rembt sinistres)	18 109,90	8 475,52	17 220,00	52 000,00
773	Annulation mandats exercices antérieurs	17 970,03	8 475,52	17 220,00	52 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	139,87			
78	Reprises sur amortissement et provision	32 438,39	18 000,00	18 000,00	0,00
7817	Reprise sur provision pour risques et charges excep.	0,00	18 000,00	18 000,00	0,00
42	Opérations d'ordre transfert sect inv	0,00	22 578,53	22 578,86	40 074,34
777	Quote-part des subventions d'investissement	32 438,39	22 578,53	22 578,86	40 074,34
43	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
SOUS TOTAL HORS EXCEDENT		12 945 452,08	16 352 227,55	16 060 407,95	16 048 011,34
TOTAL		12 992 551,00	16 430 668,50	16 138 848,90	17 561 065,86

DEPENSES FONCTIONNEMENT SYMPTTOM CFU 2024 - BP 2025

Article	Libellé	CA 2023	A voter		
			CFU 2024	Pour mémoire, BP 2024 après DM	Proposition BP 2025
11	ACHATS VARIATIONS DE STOCKS	10 972 694,16	12 916 220,71	13 388 134,49	14 452 047,76
60	Achats et variations de stocks	104 016,29	159 190,00	156 000,00	321 400,00
6037	Var.stock marchandises, terrain nus	35 280,04			
60611	Eau et assainissement	527,20	617,54	1 000,00	1 000,00
60612	Energie Electricité	23 268,07	74 865,78	75 000,00	204 000,00
60622	Carburants	13 606,69	38 530,90	40 000,00	52 500,00
60628	Autres fournitures non stockées	7 454,52	11 688,20	12 000,00	12 000,00
60631	Fournitures d'entretien	272,06	141,38	500,00	400,00
60632	Fournitures de petits équipements	16 457,32	26 137,24	19 000,00	44 000,00
60633	Fournitures de voiries		875,40	2 000,00	1 000,00
60636	Vêtements de travail	4 126,44	4 438,80	5 000,00	5 000,00
6064	Fournitures administratives	3 023,95	1 264,17	1 500,00	1 500,00
6068	Autres matières et ...		630,59	0,00	0,00
61	Services extérieurs	10 561 084,87	11 489 844,69	11 964 980,49	12 317 234,56
611	Contrat de prestation de service	10 207 413,32	10 973 489,80	11 420 630,49	11 683 044,56
6132	Location immobilière	8 542,97			
61358	Location mobilière	184 339,98	287 118,35	295 000,00	298 800,00
614	Charges locatives et de copropriété	3 598,05	2 627,74	4 000,00	5 000,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	855,00	2 000,00	2 600,00	2 600,00
615228	Entretien réparation autres bâtiments (vérif extincteurs...)	5 167,17	1 505,17	2 000,00	2 000,00
615231	Entretien réparation voirie	6 660,00	11 055,00	29 500,00	32 000,00
615232	Entretien et réparations réseaux	2 947,50	21 782,78	30 000,00	38 000,00
61551	Matériel roulant	1 438,44	102,00	2 000,00	12 000,00
61558	Autres biens mobiliers	11 824,70	30 345,97	25 000,00	59 500,00
6156	Maintenance	58 501,27	53 560,67	50 000,00	68 540,00
6168	Autres primes d'assurances	9 343,77	11 506,39	12 000,00	15 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6182	Documentation générale et technique	199,00	199,00	250,00	250,00
6184	Versements à des organismes de formations	5 298,50	4 118,50	5 000,00	13 500,00
6188	Autres frais divers (analyses)	54 955,20	90 433,32	85 000,00	85 000,00
62	Autres services extérieurs	37 010,11	116 954,02	116 000,00	468 950,00
62268	Honoraires	5 225,00	2 200,00	1 000,00	5 000,00
6228	Divers (f invest GAC)				420 000,00
6231	Annonces et insertions	2 863,55	5 693,77	4 000,00	6 000,00
6234	Réceptions	785,46	837,59	1 000,00	1 000,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	175,00	1 000,00	1 000,00
6238	Divers	70,00	130,00	500,00	400,00
6251	Voyages et déplacements	2 784,43	2 652,57	3 500,00	4 000,00
6261	Frais d'affranchissement	329,67	528,51	2 000,00	550,00
6262	Frais de télécommunications	7 138,88	87 821,64	88 000,00	9 500,00
627	ligne trésorerie et garantie financière	17 108,12	16 914,94	15 000,00	21 500,00
6288	Autres services extérieurs	705,00			
63	Impôts, taxes et versements assimilés	270 582,89	1 150 232,00	1 151 154,00	1 344 463,20
63512	Taxes foncières	135,00	1 557,00	1 700,00	2 200,00
6353	Impôts indirects (tgap + taxe enfouissement commune)	270 447,89	1 148 675,00	1 149 454,00	1 342 263,20
12	CHARGES DE PERSONNEL	527 497,54	647 327,40	716 409,00	789 170,00
62	Autres services extérieurs	17 410,43	17 995,53	15 000,00	21 400,00
6218	Autres personnels extérieurs	17 410,43	17 995,53	15 000,00	21 400,00
63	Impôts, taxes et versements assimilés	8 976,82	11 131,65	20 640,00	13 920,00

6332	Cotisations FNAL	304,47	380,13	440,00	420,00
6336	Cotisations CDG CNFPT	7 649,57	9 516,42	19 200,00	11 500,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 022,78	1 235,10	1 000,00	2 000,00
64	Charges de personnel	501 110,29	618 200,22	680 769,00	753 850,00
64111	Rémunération principale titulaires	156 222,60	208 414,92	213 750,00	238 000,00
64112	SFT, indemnité résidence	6 216,57	5 664,52	8 200,00	10 000,00
64113	Titulaires - NBI		1 476,79	1 800,00	1 800,00
64118	Autres indemnités titulaires	43 405,42	53 668,84	68 999,00	65 000,00
64131	Rémunération non titulaire	125 112,90	143 049,64	163 500,00	175 000,00
64132	Personnel non titulaire SFT et indemnités ...		2 842,11	0,00	6 250,00
64138	Autres indemnités non titulaire	12 694,45	10 599,85	21 000,00	22 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	15 268,76	10 457,23	1 920,00	10 000,00
6451	Cotisations URSSAF	68 131,29	81 823,56	100 000,00	102 000,00
6453	Cotisations caisse de retraite	52 131,94	71 228,97	76 000,00	86 500,00
6454	Cotisations Assedic	6 125,93	6 764,97	7 500,00	8 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	10 634,78	16 030,84	12 000,00	21 000,00
6458	Cotisations autres organismes sociaux	3 731,20	4 611,00	4 600,00	6 000,00
6475	Médecine, pharmacie, prévention	25,00	53,00	100,00	300,00
6478	Autres charges sociales diverses	1 409,45	1 513,98	1 400,00	2 000,00
65	Autres charges de gestion	405 804,45	452 714,95	465 315,00	326 891,70
65311	Indemnité élus	36 408,24	40 872,83	47 000,00	47 000,00
65313	Cotisations retraite élus	1 779,00	1 715,00	1 600,00	2 000,00
65314	Cotisations sécurité sociale élus	10 883,74	9 698,03	13 050,00	14 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	263,65	19 676,72	20 000,00	10 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	500,00	500,00
65748	Subventions fonctionnement associations	5 990,50	7 165,00	7 165,00	7 891,70
65888	Autres (reversement matières)	350 479,32	373 587,37	376 000,00	245 000,00
66	Charges financières	193 050,27	213 189,08	226 164,87	238 611,28
66111	Intérêts des emprunts et dettes	139 907,49	197 733,34	206 633,80	238 585,86
661121	Intérêts - rattachement des ICNE	21 325,04	21 376,10	21 376,10	19 401,52
661122	Intérêts - rattachement des ICNE N-1	-7 370,23	-21 325,04	-21 325,04	-21 376,10
661138	Intérêts des emprunts et dettes rattachés	34 264,56	15 404,68	17 480,01	0,00
6615	Intérêt ligne de crédit	4 923,41	0,00	2 000,00	2 000,00
67	Charges exceptionnelles	121,44	0,00	2 000,00	15 000,00
673	Titres annulés exercices antérieurs	0,00	0,00	2 000,00	15 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	121,44	0,00	0,00	0,00
68	Dotations, amort. et provisions	9 000,00	0,00	0,00	2 000,00
6817	Dotation provision dépréc. actifs circulants	9 000,00	0,00	0,00	2 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	651 500,00	1 033 265,10
042	Opération ordre transfert entre sections	805 942,19	595 206,40	689 325,54	704 080,02
6811	Dot.Amort.et provision Immo Corporelles	805 942,19	595 206,40	689 325,54	704 080,02
TOTAL		12 914 110,05	14 824 658,54	16 138 848,90	17 561 065,86

RECETTES D'INVESTISSEMENT SYMPTTOM CFU 2024 - BP 2025

Article	Libellé	CA 2023	Reste à réaliser 2023	A voter		Pour mémoire, BP 2024 après DM	A voter	
				CFU 2024	Reste à réaliser 2024		Proposition BP 2025	
001	Excédent antérieur reporté	0,00	0,00	906 257,94	0,00	906 257,94	472 489,38	
001	Excédent antérieur reporté			906 257,94		906 257,94	472 489,38	
13	Subventions d'investissement		235 000,00	235 000,00	0,00	0,00	0,00	
13361	Etat et établissements nat.		160 000,00	160 000,00			0,00	
1313	Départements		75 000,00	75 000,00			0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 000 000,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00	2 879 884,62	
1641	Emprunts en euros	5 000 000,00		0,00		500 000,00	2 879 884,62	
23	Immobilisations en cours			8 920,00	0,00	0,00	0,00	
2312	Agencement et aménagement de terrains en cours			8 920,00				
Total des recettes d'équipement		5 000 000,00	235 000,00	243 920,00	0,00	1 406 257,94	3 352 374,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 082 063,91	0,00	0,00	0,00	0,00	92 955,44	
10222	FCTVA	46 307,60				0,00	0,00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisé	1 035 756,31				0,00	92 955,44	
27	Autres immobilisations financières	61 449,00	0,00	21 191,00	0,00	21 191,00	2 897,00	
276358	Créances autres groupements	61 449,00		21 191,00		21 191,00	2 897,00	
024	Produits de cession d'immobilisations	0,00		0,00			0,00	
Total des recettes financières		1 143 512,91	0,00	21 191,00	0,00	21 191,00	95 852,44	
021	Virement de la section de fonctionnement			0,00		651 500,00	1 033 265,10	
040	Opération ordre de transfert entre sections (3) (4)	805 942,19	0,00	595 206,40	0,00	689 325,54	704 080,02	
28031	Frais d'études	12 840,00		6 629,83		0,00	6 629,82	
28041411	Subvention communes GFP biens mobiliers matériels	4 986,62				0,00	0,00	
28041482	Subventions autres communes					0,00	40 000,00	
28087	Immobilisations incorporelles reçues au titre d'une mise à dispo	395,87		1 158,32		1 158,32	701,00	
28128	Autres agencements et aménagements de terrain			17 393,47		680,00	22 818,89	
281318	Autres bâtiment public			8 314,23		8 314,23	9 485,56	
281351	IGAAC					0,00	190 474,90	
28138	Autres constructions	4 968,00		10 339,60		8 799,75	14 470,07	
28158	Autres installations matériels et outillages	6 716,93		26 861,83		24 017,83	30 050,81	
281721	Plantations d'arbres et d'arbustes	10 619,31		2 226,00		23 502,48	10 912,90	
281728	Autres agencements et aménagements	552 912,14		346 263,45		366 263,45	154 264,55	
2817318	Bâtiments publics	21 163,57		13 363,74		13 363,74	13 363,74	
2817351	Installations générales, agencements, aménagements construct°	169 645,89		91 028,13		203 054,09	126 414,59	
281738	Autres constructions	6 620,74		4 181,48		4 181,48	14 433,48	
2817538	Amortissements autres réseaux MAD			2 462,02		0,00	2 462,02	
281758	Autres installations matériels et outillages techniques	7 359,02		4 648,00		4 648,00	7 367,95	
2817848	Matériel de bureau et informatique	408,92				258,22	0,00	
2817838	Amortissements autres matériels informatiques MAD			258,22		0,00	34,40	
281788	Autres immos corporelles reçues au titre d'une mise à dispo	3 488,00		3 699,97		1 813,00	1 886,97	
28181	IGGAC			50 576,36		24 253,74	51 397,30	

281838	Matériel de bureau et informatique	2 563,09		4 654,53		3 989,53	5 823,53
281848	Mobiliers	260,49		229,26		109,72	192,98
28188	Autres immobilisations corporelles	993,60		917,96		917,96	894,56
041	Opération ordre de transfert entre sections (3) (4)	0,00	0,00	196 025,65	0,00	400 000,00	400 000,00
2031	Frais d'études			99 698,15		0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains en cours			96 327,50		0,00	0,00
238	Avances et acomptes versés sur com immo corporels			0,00		400 000,00	400 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRES		805 942,19	0,00	791 232,05	0,00	1 089 325,54	1 104 080,02
	SOUS TOTAL HORS EXCEDENT	6 949 455,10	235 000,00	1 056 343,05	0,00	2 262 016,54	5 113 082,18
	SOUS-TOTAL avec excédent	6 949 455,10	235 000,00	1 962 600,99	0,00	3 168 274,48	5 585 571,56
	TOTAL avec RAR		7 184 455,10		1 962 600,99	3 403 274,48	5 585 571,56

DÉPENSES INVESTISSEMENT SYMPTTOM CFU 2024 - BP 2025

Article	Libellé	CA 2023	Reste à réaliser	A voter	A voter	Pour mémoire, BP 2024 après DM	A voter
				CFU 2024	Reste à réaliser 2024		Proposition BP 2025
001	Déficit antérieur reporté	1 494 041,03		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	29 708,00	0,00	850,00	104 800,00	180 000,00	70 000,00
2031	Frais d'études	29 708,00		850,00	104 800,00	180 000,00	70 000,00
204	Subvention d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	179 884,62	181 500,00	30 000,00
2041482	Subv autres communes. Bâtiment et installation			0,00	179 884,62	181 500,00	30 000,00
21	Immobilisation corporelles	458 374,26	4 800,00	100 420,00	51 311,20	265 500,00	448 455,74
2111	Terrains nus			0,00		40 000,00	0,00
2128	Autres agencements aménagement	5 704,00		18 627,25	16 987,00	24 000,00	150 000,00
21318	Constructions	238 299,18		0,00	12 484,20	30 000,00	28 000,00
2138	Autres constructions	53 020,00		49 296,60		130 000,00	73 955,74
2158	Autres inst., matériel, outill. Techniques	135 390,44		17 416,00	17 040,00	30 000,00	134 000,00
2181	IGAAC divers	15 702,32	4 800,00	5 890,26	4 800,00		35 000,00
21828	Matériels roulants						18 500,00
21838	Autres Matériel informatique	10 258,32		8 224,99		10 000,00	7 500,00
21848	Autres matériels de bureau et mobilier	0,00		964,90		1 500,00	1 500,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	2 759 600,02	264 518,89	319 285,33	229 449,00	1 210 016,57	3 264 855,90
2312	Agencements et aménagements de terrains	650 844,82	53 334,74	37 328,24	102 095,00	885 016,57	1 428 882,70
2313	Constructions	1 911 336,17	211 184,15	273 517,09	127 354,00	300 000,00	1 835 973,20
2318	Autres immobilisations corporelles	197 419,03	0,00	8 440,00		25 000,00	0,00
TOTAL des dépenses d'équipement		3 247 682,28	269 318,89	420 555,33	565 444,82	1 837 016,57	3 813 311,64
16	Emprunts et dettes assimilées	1 269 035,46	0,00	850 952,10	0,00	874 360,16	766 740,76
1641	Emprunts en euros	1 008 094,78		795 139,47		811 138,62	766 740,76
168758	Emprunts en euros rattachés	260 940,68		55 812,63		63 221,54	0,00
TOTAL des dépenses financières		1 269 035,46	0,00	850 952,10	0,00	874 360,16	766 740,76
TOTAL DÉPENSES RÉELLES		4 516 717,74	269 318,89	1 271 507,43	565 444,82	2 711 376,73	4 580 052,40
040	Opération d'ordre transfert entre section	32 438,39	0,00	22 578,53	0,00	22 578,86	40 074,34
13911	Etat et Etablissements nationaux	9 683,56	0,00	3 071,10	0,00	8 404,43	9 591,98
13912	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 345,56
13913	Départements	11 905,24	0,00	8 471,90	0,00	8 471,90	13 691,07
139158	Autres groupements	1 820,59	0,00	0,00	0,00	0,00	2 299,70

13916	Autres établissements publics locaux	9 029,00	0,00	5 702,53	0,00	5 702,53	7 622,21
139361	Subventions DETR	0,00	0,00	5 333,00	0,00	0,00	5 523,82
041	Opérations patrimoniales 2313	0,00	0,00	196 025,65	0,00	400 000,00	400 000,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie			3 494,52		0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements			31 375,00		0,00	0,00
2181	IGAAC divers			23 900,00		0,00	0,00
2313	Constructions en cours			137 256,13		400 000,00	400 000,00
TOTAL DÉPENSES D'ORDRES		32 438,39	0,00	218 604,18	0,00	422 578,86	440 074,34
TOTAL		6 043 197,16	269 318,89	1 490 111,61	565 444,82	3 133 955,59	5 020 126,74
Avec les restes à réaliser			6 312 516,05		2 055 556,43	3 403 274,48	5 585 571,56
Hors excédent		4 549 156,13		1 490 111,61		3 133 955,59	

Le Président demande de pouvoir procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chacune des sections.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le budget primitif proposé pour l'exercice 2025 et autorise le Président ou son représentant délégué à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chacune des sections.

Pour information ; le budget 2025 des déchetteries (inclus dans le budget présenté) est :

BP 2025 - DECHETTERIE					
Fonctionnement			Recettes		
Chap	Libellé	BP 2025	Chap	Libellé	BP 2025
011	OR Charges à caractère général	1 144 675,99 €	013	OR Atténuation de charges	2 000,00 €
012	OR Charges de personnel	549 300,00 €	70	OR Produits des services	172 000,00 €
014	OR Atténuation de produits		73	OR Impôts et taxes	
65	OR Autres charges de gestion courante	35 259,67 €	74	OR Dotations et participation	1 618 489,00 €
66	OR Charges financières	15 153,58 €	75	OR Autres produits de gestion courante	150 000 €
67	OR Charges exceptionnelles	1 000,00 €	76	OR Produits financiers	0,00 €
68	OR Dotations aux amortissements	1 000,00 €	77	OR Produits exceptionnels	0,00 €
042	OdB Opération d'ordre de transfert entre sections	50 161,31 €	042	OdB Opération d'ordre de transfert entre sections	3 901,55 €
002	Solde d'exécution de la section de fonctionnement	0,00 €	002	Solde d'exécution de la SF reporté (si +)	123 127,90 €
023	OdB Virement à la section d'investissement	123 127,90 €			
	TOTAL	1 919 678,45 €		TOTAL	1 919 678,45 €
Investissement					
Chap	Libellé	BP 2025	Chap	Libellé	BP 2025
10	OR Dotations, fonds divers et réserves		10	OR Dotations, fonds divers et réserves	80 956,50 €
16	OR Emprunts et dettes assimilées	52 666,52 €	13	OR Subventions d'équipement reçues	0,00 €
20	OR Immobilisations incorporelles	20 000,00 €	16	OR Emprunts et dettes assimilées	800 000,00 €
204 (13)	OR Subventions d'équipement versées	0,00 €	27	Autres immobilisations financières	0,00 €
21	OR Immobilisations corporelles	138 955,74 €			
23	OR Immobilisations en cours	757 765,40 €			
26	OR Participations et créances rattachées à part*				
27	OR Autres immobilisations financières				
45	Opération pour compte de tiers		45	Opérations pour compte de tiers	
040	OdB Opération d'ordre de transfert entre sections	3 901,55 €	040	OdB Opération d'ordre de transfert entre sections	50 161,31 €
041	OdB Opérations patrimoniales	100 000,00 €	041	OdB Opérations patrimoniales	100 000,00 €
001	OdB Solde d'exécution de la SF reporté (si -)	71 117,30 €	001	Solde d'exécution de la SF reporté (si +)	
			021	OdB Virement de la section de fonctionnement	123 127,90 €
			024	OdB Produit des cessions d'immo.	
	TOTAL	1 104 005,51 €		TOTAL	1 159 245,71 €
BAR			BAR		0,00 €
total avec RAR		1 154 245,71 €	total avec RAR		1 154 245,71 €

6) Tableau des emplois

Le tableau des emplois doit être annexé au budget.

➤ Tableau des emplois (actuellement pourvus)

Les emplois actuellement pourvus sont :

- 10 titulaires :
 - > 1 Ingénieur
 - > 1 Technicien Territorial Principal
 - > 2 Adjoints Techniques Principaux
 - > 3 Adjoints Techniques Territoriaux
 - > 1 Agent de Maîtrise
 - > 1 Rédacteur Territorial
 - > 1 Adjoint Administratif Principal
 - 4 contractuels sur des emplois permanents (2 x 35H00, 24H30 et 28H00)
 - 4 CDD pour accroissement d'activité
 - 1 convention de mise à disposition d'un ingénieur pour 7H
-
- Prévoir la possibilité de recruter 5 accroissements d'activités et 7 saisonniers hors remplacement pour maladie.
 - Afin de permettre la gestion du personnel et l'exécution de toutes les tâches, il peut être judicieux de recruter 2 personnes supplémentaires en contrat type emploi aidé.
 - Prévoir la création d'un poste d'ingénieur territorial principal.
 - Pour rappel, le SYMPTTOM peut faire appel à l'intérim pour des remplacements ponctuels.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré approuve à l'unanimité le tableau du personnel comme précisé et donne tous pouvoirs à Monsieur le Président pour engager toutes les démarches, à prendre toutes décisions et à signer tous documents nécessaires, pour assurer l'exécution des présentes dispositions et d'inscrire les crédits correspondants au budget du SYMPTTOM dont la création de 2 postes d'emploi aidé complémentaires en fonction des besoins du Syndicat, de 5 accroissements temporaires d'activités et de 7 accroissements saisonniers hors remplacement pour maladie, la création d'un poste d'ingénieur principal à temps complet et charge Monsieur le Président des recrutements.

7) Versement d'une subvention au Comité d'Entraide du personnel

Le Président expose au Comité Syndical qu'il est accordé comme chaque année une subvention au profit du Comité d'Entraide du personnel du SYMPTTOM.

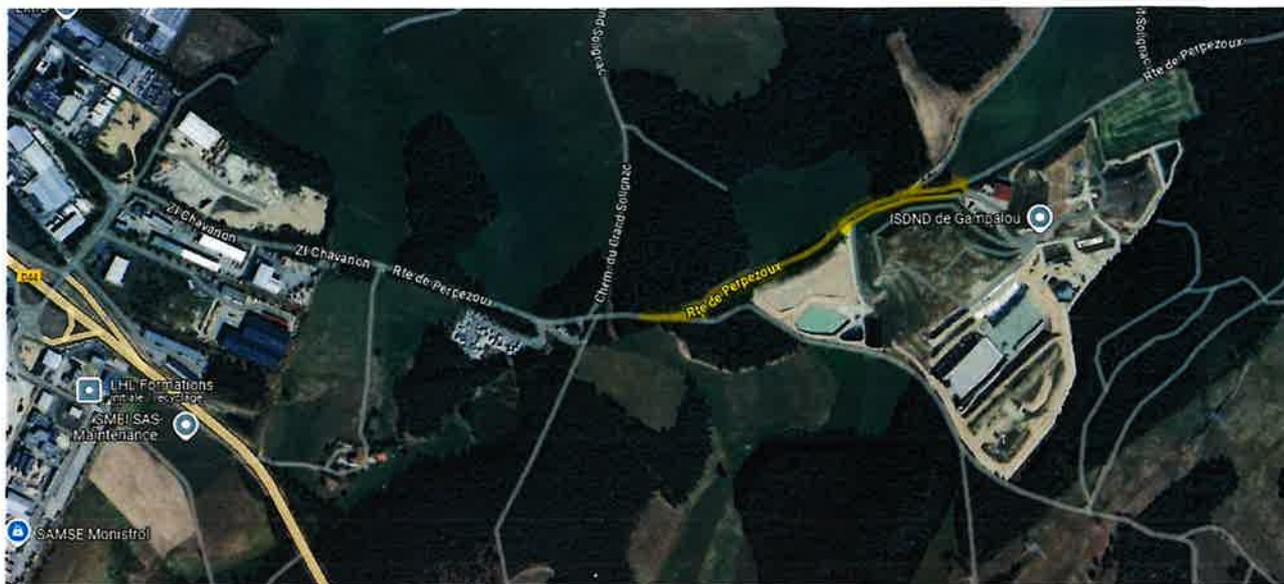
Généralement, le montant de cette subvention est calculé selon le chapitre 12 du budget voté à hauteur de 1 % environ soit pour l'exercice 2025 la somme de 7 891,70 €.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré décide à l'unanimité le versement d'une subvention annuelle au Comité d'entraide du personnel du SYMPTTOM correspondant à 1 % environ du chapitre 12 du budget de l'exercice 2025 soit environ 7 891,70 €.

8) Versement d'une subvention d'équipement à la Commune de Monistrol sur Loire pour la réfection d'une partie de la voirie d'accès à l'ISDND

Suite à des travaux de réseaux d'eau sur la route de Perpezoux et aux passages des nombreux camions à destination de l'ISDND, la voirie s'est beaucoup dégradée (nombreux nids de poule et accotements non stabilisés). Un projet de rénovation de la voirie a été élaboré avec un financement de différentes collectivités.

La CCMVR prendrait en charge la partie en lien avec la ZA, la Commune devrait assumer celle jusqu'au village de Perpezoux. Elle demande une participation au SYMPTTOM pour la partie entre le croisement, après l'aire des gens du voyage, jusqu'à l'entrée de l'ISDND (en jaune sur la carte). Cette participation concernerait la prise en charge par le SYMPTTOM de la moitié du tapis d'enrobé sur 550 mètres de voirie sur une largeur de 5,75 mètres soit environ 1 500 m² (le sous bassement reste entièrement à la charge de la Commune) soit 30 000 € (20 €/m²).



Monsieur le sénateur DUPLOMB rappelle que la commune de Monistrol/Loire consent depuis des années beaucoup d'effort pour l'acceptabilité de l'ISDND sur son territoire au profit des autres adhérents et note que le trafic lié à son activité est la principale cause de la détérioration de la partie de voirie évoquée et propose de porter à 60 000 € TTC cette participation.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré décide à l'unanimité le versement d'une subvention exceptionnelle à la commune de Monistrol/Loire à hauteur de 60 000 € pour une participation à la réfection de la voirie communale pour l'accès dans de bonnes conditions à l'ISDND de Perpezoux.

9) Admission en non-valeur

La trésorerie nous demande d'inscrire en non-valeur la somme de 253,00 € TTC

Le Comité Syndical après en avoir délibéré décide à l'unanimité l'annulation des sommes figurant sur l'état annexé à la présente pour un montant de 253,00 € TTC.

10) CAO à renouveler

Par délibération N°2024-06-32, la CAO est composée comme suit :

Sous la Présidence de M. Jean Paul LYONNET, Président,

- en qualité de délégués titulaires :

- M. Frédéric GIRODET
- M. Frédéric GIMBERT
- M. Gilles KACZMAREC
- M. Jean-Pierre SABATIER
- **M. Laurent BERNARD**

- en qualité de délégués suppléants :

- **M. Michel JOUBERT**
- M. Denis THOUMY
- M. Eric DUBOUCHET

2 personnes ne sont plus présentes. Afin d'assurer le bon fonctionnement de la Commission, il est nécessaire de désigner de nouveaux membres.

Sur les prescriptions de la Préfecture, il faut que tous les membres de la CAO démissionnent et qu'une nouvelle élection soit effectuée. Les membres de la CAO démissionnent donc.

Selon les articles L 1414-2 et L 1411-5 du CGCT, la CAO pour le SYMPTTOM est composée du Président et de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants. A l'exception du Président, les membres de la CAO sont élus au scrutin de liste.

Le Président demande la candidature de listes pour l'élection.

Une liste candidate se présente dont les membres sont :

En sus du Président du SYMPTTOM : Président de la commission d'appel d'offres

en qualité de délégués titulaires :

- M. Frédéric GIRODET
- M. Frédéric GIMBERT
- M. Gilles KACZMAREC
- M. Jean-Pierre SABATIER
- M. Jean -Paul NICOLAS

en qualité de délégués suppléants :

- M. Michel CHAPUIS
- M. Denis THOUMY
- M. Eric DUBOUCHET
- M. Jean-Luc BORIE
- M. Philippe GESSEN

Selon l'article L 2121-21 du CGCT, l'élection se réalise au scrutin secret sauf accord unanime contraire.

Le Comité syndical décide à l'unanimité de procéder au vote à main levée.

Les résultats du vote sont les suivants : unanimité pour l'élection de cette liste (15 voix pour, 0 contre et 0 abstention).

Le Comité Syndical,

Après en avoir délibéré, prend acte de la démission des membres de la CAO actuelle.

Sont élus à l'unanimité (15 voix pour, 0 contre et 0 abstention) en qualité de membres de la Commission d'Appel d'Offre en sus de Monsieur le Président :

en qualité de délégués titulaires :

- M. Frédéric GIRODET
- M. Frédéric GIMBERT
- M. Gilles KACZMAREC
- M. Jean-Pierre SABATIER
- M. Jean -Paul NICOLAS

en qualité de délégués suppléants :

- M. Michel CHAPUIS
- M. Denis THOUMY
- M. Eric DUBOUCHET
- M. Jean-Luc BORIE
- M. Philippe GESSEN

11) Compte rendu de la Commission déchetteries

La Commission déchetterie s'est réunie le 05/03/25. Voici les principaux éléments de discussion :

- Présentation de la partie déchetterie du rapport annuel 2024 (évolution de la fréquentation, des tonnages et des coûts) → Augmentation de 8 % de la fréquentation, augmentation de 16 % des tonnages de déchets verts et baisse de 9 % des tonnages du tout-venant, baisse des coûts de prestations de 12,57 % (grâce à la mise en place de la filière REP PMCB et du contrôle d'accès des pros).
- Bilan du contrôle d'accès en déchetterie des professionnels (291 inscrits au 31/12/24, recettes 18 030 € de juillet à décembre).
- Point sur le transfert des déchetteries de St-Pal de Chalencon et de Retournac.
- Etude du CFU 2024 et du budget 2025 uniquement pour les déchetteries (extraction analytique).
- Point sur les travaux à venir et le personnel.

12) Compte rendu de la Commission ISDND

La Commission ISDND s'est réunie le 26/03/25. Voici les principaux éléments de discussion :

- ISDND de Monistrol : point sur le fonctionnement et les travaux.
→ 18 502.14 tonnes enfouies
→ Installation d'un quai de déversement haut, déplacement des filets, optimisation du réseau biogaz du casier F et D, rehaussement des digues à prévoir, ...
- ISDND de St Just Malmont : fin d'exploitation depuis le 01/09/24. Etude en cours pour la réhabilitation (ANTEA) Incertitude sur l'étendue de la zone à réhabiliter.
- CET de Tence : étude en cours pour la couverture finale (ANTEA).
- CET Chastel Ligou : nécessité de défrichage voir de déboisement et recherche de la nature des travaux de réhabilitation effectués.
- Gestion des lixiviats : forte augmentation des volumes et des coûts en 2024 (49 827,50 m³ pour 1 043 237,60 €HT)
- Bilan financier des analyses effectuées sur les sites : 95 099 ,27 €HT.
- Point comptable
- Rapport annuel ISDND 2024

13) Rapports annuels 2024 (Général et ISDND)

Afin d'en faciliter la lecture, 2 rapports doivent être examinés :

- Un rapport annuel d'activité.
- Un rapport spécifique sur la gestion des centres d'enfouissement avec l'ensemble des analyses et travaux effectués.

a) Rapport annuel général

Quelques indicateurs :

- Population SYMPTTOM « Elargi » : 222 475 (DGF) pour 167 communes.
- Déchetteries :

Une présentation plus complète des données 2024 de la gestion des déchetteries a été effectuée auprès de la Commission déchetteries comprenant les élus des 2 seules intercommunalités concernées.

Déchetteries	Monistrol	Bas	Yssingaux	St Pal de Chalencon	Total	Evolution
Fréquentation	81 637	41 448	54 245	3 213	180 543	8%
Tonnage	6 712	3 352	4 302	325	14 691	-1,93%
Coûts prestations	293 394 €	151 077 €	226 969 €	43 175 €	714 615 €	-12,57%
Aides et recettes					65 390	

Coût fonctionnement 1 271 045 € soit 86,52 €/t 25,26 €/hab

- Traitement de la collecte sélective :

Traitement collecte sélective	CCMVR	CCDS	CA du Puy	Monts du Forez (partie CA du Puy)	Entre Monts et Vallées	Emblavez-Meygal	Velay-Pilat	TOTAL
Tonnages collectés CS	1 905,62	938,66	2 739,66	222,54	495,34	799,38	2 131,72	9 232,92
Tonnages Papiers			106,25	150,42	490,95	74,55		822,17
Tonnages Verre	1 147,66	594,92	2 329,76		1 252,61	704,92	1 386,06	7 415,93
Coûts HT du tri et transfert CS (hors verre)	532 783 €	225 724 €	667 829 €	74 934 €	196 355 €	195 507 €	428 545 €	2 321 677 €

Recettes matières								768 828 €
Aide Citéo								1 677 300 €

- Traitement des OMR :

Traitement des OMR	CCMVR	CCDS	CA du Puy	Monts du Forez (CA)	Entre Monts et Vallées	Emblavez -Meygal	Velay-Pilat	TOTAL
Tonnages triés	6 493,93	3 215,62	10 459,82	3 063,52	4 155,29	3 907,54	6 340,38	37 636,10
Coûts HT (transfert/traitement)	1 141 097€	550 044€	2 168 129€	701 752€	684 501€	812 484€	1 039 973€	7 097 979€

- Coût moyen de traitement des OMR et de la collecte sélective :

OMR	Tonnage	Coût	€/tonne
Transfert	22 356,02	364 007,74 €	16,28 €
Traitement	37 636,10	6 733 971,28 €	178,92 €
COUT MOYEN OMR		7 097 979,02 €	195,21 €
CS (hors verre)	Tonnage	Coût	€/tonne
Transfert	1 905,62	73 870,70 €	38,76 €
Traitement	10 055,09	2 019 577,88 €	200,85 €
Refus de tri	503,24	97 725,08 €	194,19 €
COUT MOYEN CS		2 191 173,66 €	217,92 €

- Endettement du SYMPTTOM :

Exercice	Annuité	Intérêts	Capital	Frais TTC	Commissions TTC	Capital restant dû
2021	1 262 102,41 €	121 128,88 €	1 140 973,53 €	0,00 €	0,00 €	5 072 351,19 €
2022	1 192 269,81 €	100 218,19 €	1 092 051,62 €	0,00 €	0,00 €	3 931 377,66 €
2023	1 259 444,61 €	154 112,92 €	1 104 781,69 €	550,00 €	0,00 €	3 456 609,91 €
2024	1 102 501,93 €	212 735,65 €	889 766,28 €	0,00 €	0,00 €	7 351 828,22 €
2025	922 146,72 €	194 739,44 €	727 407,28 €	0,00 €	0,00 €	6 462 061,94 €
2026	649 857,25 €	175 718,01 €	474 139,24 €	0,00 €	0,00 €	5 734 654,66 €
2027	594 473,72 €	157 229,14 €	437 244,58 €	0,00 €	0,00 €	5 260 515,42 €
2028	580 187,72 €	140 630,78 €	439 556,94 €	0,00 €	0,00 €	4 823 270,84 €
2029	403 271,88 €	127 269,17 €	276 002,71 €	0,00 €	0,00 €	4 383 713,90 €
2030	382 421,50 €	118 823,92 €	263 597,58 €	0,00 €	0,00 €	4 107 711,19 €
2031	382 013,12 €	110 723,49 €	271 289,63 €	0,00 €	0,00 €	3 844 113,61 €
2032	366 593,74 €	102 620,05 €	263 973,69 €	0,00 €	0,00 €	3 572 823,98 €
2033	366 185,36 €	94 686,27 €	271 499,09 €	0,00 €	0,00 €	3 308 850,29 €
2034	365 776,98 €	86 516,46 €	279 260,52 €	0,00 €	0,00 €	3 037 351,20 €
2035	365 368,61 €	78 103,23 €	287 265,38 €	0,00 €	0,00 €	2 758 090,68 €
2036	364 960,22 €	69 438,99 €	295 521,23 €	0,00 €	0,00 €	2 470 825,30 €

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré prend acte de la présentation du rapport d'activité annuel du SYMPTTOM de l'année 2024 (Ce rapport comporte les indicateurs financiers relatifs à ses activités) et charge le Président de le transmettre aux adhérents.

b) Rapport annuel des ISDND

- Montant des dépenses :

Les dépenses 2024 pour la gestion de l'ensemble des ISDND se sont élevées à **3 629 140,46 €** en fonctionnement et à **1 361 115,00 €** en investissement.

- Traitement des lixiviats :

	TOTAL SYMPTTOM				
	2020	2021	2022	2023	2024
TRANSPORT	123 621,24 €	145 568,91 €	87 819,74 €	160 148,03 €	262 974,24 €
TRAITEMENT	341 454,03 €	401 125,03 €	306 480,64 €	483 272,27 €	780 263,36 €
TOTAL	465 075,27 €	546 693,94 €	394 300,38 €	643 420,31 €	1 043 237,60 €
M3 LIXIVIATS PRODUIT	22 222,92	28 555,30	16 259,50	25 992,04	49 827,50
COÛT MOYEN	20,93 €	19,15 €	24,25 €	24,75 €	20,94 €

- TGAP versée :

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
St Just Malmont	GERE PAR LE SICTOM VELAY PILAT							101 669 €	154 678 €	102 299 €
Monistrol/Loire	238 829 €	330 539 €	460 803 €	469 055 €	587 248 €	754 274 €	351 331 €	14 895 €	697 €	1 140 838 €
Montant de la TGAP	238 829 €	330 539 €	460 803 €	469 055 €	587 248 €	754 274 €	351 331 €	116 564 €	155 375 €	1 243 138 €
Coût €/tonne	20 €	20,08 €	23 €	24 €	24 €	25 €	37 €	45 €	61 €	63 €

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré prend acte de la présentation du rapport d'activité annuel des ISDND du SYMPTTOM de l'année 2024 (Ce rapport comporte les données techniques et d'analyses pour chaque site ainsi que les indicateurs financiers relatifs à cette activité) et charge le Président de le transmettre aux adhérents .

14) Lancement marché « Evacuation et traitement des déchets collectés dans les déchetteries du SYMPTTOM »

Plusieurs marchés de transport et/ou de traitement des déchets collectés dans les 5 déchetteries gérées par le SYMPTTOM arrivent à échéance au 31/08/25.

Il est nécessaire de lancer la consultation pour un nouveau marché alloti par déchetterie et par matériaux (39 lots) à compter du 01/09/25 pour une durée d'une année renouvelable tacitement trois fois à partir du 1er septembre 2025 jusqu'au 31 Août 2026. La durée maximale du marché est donc de 4 ans jusqu'au 31/08/29.

Le marché sera attribué en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

1. Prix des prestations : 70 Points

Formule de calcul : $70 \times (P/P^\circ)$

P = Prix concerné

P° = Prix le plus bas

2. Valeur technique de l'offre jugée sur la base du mémoire technique : 30 Points

- Moyens humains 5 Points
- Moyens matériels 5 Points
- Développement durable 10 Points
- Qualité de la prestation 10 Points

Le Comité Syndical après en avoir délibéré, d'approuver l'élaboration des Dossiers de Consultation des Entreprises (DCE) en ce sens, d'autoriser Monsieur le Président à mettre en œuvre une consultation sur les bases ci-dessus évoquées, en vue de la passation d'un marché pour l'évacuation et le traitement des déchets collectés dans les déchetteries du SYMPTTOM.

15) Lancement marché « Transport et traitement des OM CCMVR CCDS »

Le présent marché actuel permettant le transfert et le traitement des OM de la Communauté de Communes des Marches du Velay-Rochebaron et de la Communauté de Communes des Sucs à partir du quai de transfert de Monistrol/Loire a été conclu pour une durée d'une année renouvelable tacitement trois fois, à compter du 4 octobre 2021 soit jusqu'au 3 octobre 2025.

Il est nécessaire de lancer la consultation pour un nouveau marché pour 2 lots (transport et traitement) à compter du 04/10/25 pour une durée de 3 ans 6 mois et 28 jours soit jusqu'au 30 juin 2029 (fin du marché du groupement de commande).

Pour attribuer ce type de marché, la grille de notation habituelle était la suivante :

LOT 1 : Transport des OMR

Description	Note	
Critère 1 : Valeur économique de l'offre	60 points	
Critère 2 : Valeur technique de l'offre	30 points	
<i>Moyens humains</i>		<i>10 points</i>
<i>Moyens matériels</i>		<i>10 points</i>
<i>Communication et information</i>		<i>10 points</i>
Critère 3 : Valeur environnementale	10 points	

LOT 2 : Traitement des OMR

Description	Note	
Critère 1 : Valeur économique de l'offre	40 points	
Critère 2 : Valeur technique de l'offre	40 points	
<i>Installation de traitement</i>		<i>20 points</i>
<i>Communication et information</i>		<i>15 points</i>
<i>Moyens humains et matériels</i>		<i>5 points</i>
Critère 3 : Valeur environnementale	20 points	
<i>Mode de traitement proposé</i>		<i>20 points</i>

Méthode de notation

Critère 1 : Valeur économique de l'offre :

- Pour le lot 1 :

Note = 60 x (Montant total en € HT issu du BPU relatif à la tranche de kilomètres correspondant à la distance du site de traitement retenu pour le lot 2 de l'offre la moins disante / coût global de l'offre notée)

- Pour le lot 2, le critère valeur économique de l'offre sera noté de la façon suivante :

Note = 40 x (Coût global de l'offre la moins disante / coût global de l'offre notée)

Avec :

Coût global = Montant sur la durée du marché en € HT issue du BPU + (prix à la tonne pour le transport* x le tonnage concerné *)

*issue de l'offre la moins disante du lot 1 et de la tranche de kilomètre concernée

*distance en kilomètres entre le site proposé par le candidat et le centre de transfert de Tence

Critère 2 – Valeur technique de l'offre :

Les critères et sous-critères relatifs à la valeur technique seront évalués au regard de la grille suivante :

Note	Appréciation de l'offre	
0%	Inexistant	Aucune information fournie sur ce critère
20%	Insuffisant	Proposition ne répondant que très partiellement aux exigences demandées.
35%	Médiocre	Proposition répondant globalement aux exigences demandées mais avec des incohérences.
50%	Acceptable	Proposition répondant globalement aux exigences demandées mais avec des imprécisions et/ou non suffisamment détaillée
65%	Satisfaisant	Proposition répondant de manière adéquate aux exigences demandées de façon précise et argumentée.
80%	Performant	Proposition répondant de manière adéquate aux exigences demandées de façon précise et argumentée et avec quelques avantages significatifs.
100%	Excellent	Proposition répondant de manière adéquate aux exigences demandées de façon précise et argumentée et avec un grand nombre d'avantages significatifs.

Critère 3 - Valeur environnementale :

- Pour le lot 1 :

Le critère de la valeur environnementale sera évalué au regard de la grille présentée pour la valeur technique.

- Pour le lot 2 :

Le critère mode de traitement sera noté de la façon suivante : $N = 10 \times \text{note}/4$

Dans laquelle Note =

Mode de traitement proposé	Note
Stockage et incinération sans valorisation énergétique	1
Enfouissement avec valorisation énergétique	2
Incinération avec valorisation énergétique	3
Valorisation matière	4

Au vu des échanges lors de la dernière attribution de ce type de marché, Il est proposé que la CAO émette des propositions pour redéfinir les critères d'analyse, notamment la pondération de la valeur environnementale du lot 2, en intégrant par exemple un sous-critère relatif à l'éloignement du site de traitement.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré, charge à l'unanimité la CAO d'émettre des propositions pour redéfinir les critères d'attribution du marché pour permettre l'élaboration du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE), autorise à l'unanimité Monsieur le Président à mettre en œuvre une consultation sur les bases ci-dessus évoquées, en vue de la passation d'un marché pour le transfert et le traitement des OM de la Communauté de Communes des Marches du Velay-Rochebaron et de la Communauté de Communes des Sucs.

Monsieur le Président laisse la parole aux délégués qui souhaitent intervenir.

Aucun membre présent ne souhaitant intervenir, la séance est levée à 17h00.

M. Jean-Paul LYONNET remercie les délégués du SYMPTTOM pour leur collaboration, ainsi que le personnel du SYMPTTOM.

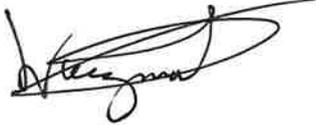
Fait à Monistrol sur Loire, le 04 Avril 2025

Le Président


M. Jean-Paul LYONNET

Le secrétaire de séance

M. Gilles KACZMAREK



SYMPTTOM

26, Rue des Moletons / Bât. La Tour d'Etoile
43120 MONISTROL SUR LOIRE
04 71 75 57 57